

CONSEIL COMMUNAL Séance du 26 novembre 2019 à 19h00 NOTE DE SYNTHESE EXPLICATIVE

SEANCE PUBLIQUE

S.P.1 Administration communale - Conseil communal - Perte d'une condition d'éligibilité d'un conseiller - Constat de déchéance de plein droit du mandat de conseiller (GROSJEAN Stéphanie)

Par courriel du 12 septembre 2019, Madame Stéphanie Grosjean a informé Mme la Bourgmestre de son futur changement de domicile pour une autre commune.

Mme Grosjean a effecivement demandé son chagement de domicile le 21 octobre 2019.

Lorsqu'un conseiller n'est plus domicilié sur la commune, il perd une des conditions d'éligibilité et par conséquent son mandat de conseiller.

Le Conseil est invité à prendre acte de la perte d'une des conditions d'éligibilité de Mme Grosjean et à constater la déchéance de plein droit du mandat de conseillère communale.

S.P.2 Administration générale - Prestation de serment d'une Conseillère communale (DARMSTAEDTER Françoise)

Suite à la déchéance du mandat de conseillère de Madame Stéphanie GROSJEAN, Madame Françoise DARMSTAEDTER est invitée à prester le serment de conseillère communale entre les mains de Mme la Bourgmestre.

S.P.3 Administration générale - Commission du Conseil - Remplacement d'un membre

Page 1 sur 8

Il est proposé au Conseil communal de désigner un membre de la commission 2 en remplacement de Mme Grosjean.

Il est également proposé au Conseil communal d'acter l'ajout de compétences aux commissions comme suit:

- La première commission a dans ses attributions tout ce qui a trait aux finances, à la RCA, aux affaires juridiques, à l'informatique, aux travaux, à la mobilité, à la propreté, à la transition énergétique, personnel;
- La deuxième a dans ses attributions tout ce qui a trait à l'urbanisme, à l'aménagement du territoire, à l'environnement, au sport, à la participation et à la citoyenneté, affaires générales, affaires immobilières, sécurité /police;
- 3. La troisième a dans ses attributions tout ce qui a trait au commerce, à l'économie, à la culture, au tourisme, aux festivités, à la coopération au développement, à l'égalité des chances et à la vie associative :
- 4. La quatrième a dans ses attributions tout ce qui a trait aux affaires sociales, à la santé, à la petite enfance, à la jeunesse, aux seniors, aux PMR et à l'enseignement.

S.P.4 Service du Secrétariat général - Intercommunales - Intercommunale Sociale du Brabant wallon, en abrégé ISBW - Assemblée générale du 10 décembre 2019 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'intercommunale ISBW du 10 décembre 2019.

L'ordre du jour est:

- Prise d'acte modification de la représentation communale de la commune de Tubize
- 2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2019
- 3. Adoption du plan stratégique 2020-2022
- 4. Adoption du budget 2020
- 5. Adoption des modifications du Règlement d'ordre intérieur de l'Assemblée générale

_ _ _ _

S.P.5 Service du Secrétariat général - Intercommunales - Réseau d'Energies de Wavre - Assemblée générale ordinaire du 9 décembre 2019 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil communal est invité à se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre de l'intercommunale REW.

- - - -

S.P.6 Service du Secrétariat général - Intercommunales - IPFBW - Assemblée générale ordinaire du 10 décembre 2019 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

Le Conseil est invité à se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale statutaire de l'IPFBW du 10 décembre 2019.

L'ordre du jour est:

- 1. Nomination statutaire
- 2. Adopté du plan stratégique 2020-2022.

- - - - -

S.P.7 Service du secrétariat général - Intercommunales - Intercommunale IMIO - Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2019 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

L'intercommunale IMIO nous convoque à son assemblée générale du 12 décembre 2019

L'ordre du jour est le suivant:

- 1. Présentation des nouveaux produits et services
- 2. Présentation du plan stratégique 2020-2022
- 3. Présentation du budget 2020 et approbation de la grille tarifaire 2020
- 4. Désignation d'un administrateur: monsieur Eric Sornin représentant les CPAS

- - - -

S.P.8 Service du Secrétariat général - Intercommunale - Brutélé - Assemblée générale du 17 décembre 2019 - Approbation des points inscrits à l'ordre du jour

La commune est invitée à se prononcer sur les points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de l'Intercommunale Brutélé du 17 décembre 2019.

- - - - -

S.P.9 Exercice de la Tutelle sur les établissements subordonnés - Fabrique d'église de la Paroisse de Saint Joseph à Rofessart - Budget pour l'exercice 2020 - Avis du Conseil communal

En vertu de l'article L3162-1§1er du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le budget pour l'année 2020 de la fabrique d'église de la paroisse de Saint Joseph doit être soumis à l'avis du Conseil communal.

Ce budget est présenté en équilibre et l'intervention communale s'élève à 11.011,06 euros, soit une augmentation de 2.032,86 euros par rapport au budget approuvé de l'année 2019.

Par son courrier du 10 octobre 2019, l'Archevêché de Malines-Bruxelles a approuvé le budget de 2020 de la paroisse de Saint Joseph.

- - - - -

S.P.10 Service du Secrétariat général - Affaires immobilières - Reprise de portions de voirie - Bois du Manil - Projet d'acte (Consorts SCHELDEWAERT)

En 1934, feu M. Paul Scheldewaert a vendu un terrain et une maison situés dans le bois du Manil.

Il semble que la portion de la voirie et du trottoir y relatifs n'a pas été cédée et reste propriété des consorts Scheldewaert.

Ceux-ci souhaitent céder, gratuitement, ces parcelles à la Ville sans frais pour eux.

Le Conseil est invité à se prononcer sur la reprise de cette portion de voirie et de trottoir et sur le projet d'acte.

- - - -

S.P.11 Service du Secrétariat général - Affaires immobilières - Acquisition d'une maison - Chemin de la Sucrerie

Le Conseil est invité à se prononcer sur le principe d'acquisition de la maison située chemin de la Sucrerie, 21 au prix de 225.000€.

- - - - -

S.P.12 Service du Secrétariat général - Affaires immobilières - Mise à disposition de locaux - Rue Théophile Piat 26-28 - Convention d'occupation (Cercle Historique et Archéologique de Wavre)

Par acte du 26/09/2018, la Ville a acquis le bâtiment rue Théophile Piat, 26/28.

Le Conseil est invité à se prononcer sur le projet de convention modalisant l'occupation du rez-de-chaussée de ce bâtiment par le CHAW.

- - - - -

S.P.13 Service du Secrétariat général - Affaires immobilières - Occupation de l'ancienne école des Beaux-Arts - Rue Lambert Fortune - Conventions d'occupation

Il est proposé au Conseil communal de se prononcer sur les conventions d'occupation de l'ancienne école des Beaux-Arts, rue Lambert Fortune, 39

par les asbl Infor Famille (1er étage), Yambi (2ème étage), Maison des Femmes (3ème étage).

- - - -

S.P.14 Service des Travaux - Marché public de travaux - Egouttage du Bois du Manil - Approbation de l'avenant n°9 - Réclamation de l'entrepreneur

Il est proposé au Conseil communal d'approuver l'avenant n°9 du marché public de travaux d'égouttage du Bois du Manil d'un montant de 265.940,63 € HTVA répartis comme suit 134.034,07 € HTVA à charge de la SPGE et 131.906,55 € HTVA soit 159.606,93 € TVAC à charge de la Ville de Wavre. Ce montant est relatif aux adaptations par l'adjudicataire du marché en cours d'exécution du chantier en conséquence de la présence de câbles et de canalisations et a été l'objet d'un rapport favorable de l'inBW à qui est déléquée la maîtrise de l'ouvrage.

- - - -

S.P.15 Service des travaux - Cellule environnement - Approbation de la convention liant la Ville de Wavre à l'asbl "Petits Riens" pour la collecte des textiles

Il est proposé au Conseil communal de conclure une convention entre l'asbl "Petits Riens" et la Ville afin de pouvoir transmettre au pouvoir régional les quantités les plus précises possibles de déchets collectés annuellement sur le territoire communal wavrien.

- - - - -

S.P.16 Service des travaux - Cellule environnement - Convention entre la Ville de Wavre et la société Curitas pour la collecte de textile usagé

Il est proposé au Conseil communal de conclure une convention entre la société "Curitas" et la Ville afin de pouvoir transmettre au pouvoir régional les quantités les plus précises possibles de déchets collectés annuellement sur le territoire communal wavrien.

_ _ _ _

S.P.17 Service travaux - Cellule environnement - Conclusions du plan d'action 2017-2019 du Contrat de Rivière Dyle Gette

La réglementation wallonne oblige les gestionnaires des Contrats de Rivière à dresser tous les 3 ans un plan d'action incluant leurs entités partenaires. Chaque année ces entités sont appelées à présenter un état d'avancement de leur propre plan d'actions. Cette année, nous clôturons le plan d'action 2017-2019. La Cellule environnement, en collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle-Gette, a dressé le tableau final des actions inscrites dans ce plan d'action 2017-2019. Le tableau récapitulatif du suivi des actions se

trouve en annexe. Il est demandé au Conseil communal d'approuver ce document avant de le transmettre officiellement au Contrat de Rivière Dyle-Gette.

- - - - -

S.P.18 Service Informatique - Marché public de fournitures - Extension du wifi en ville via WIFI4EU - Approbation des conditions du marché

Le Conseil est invité à se prononcer sur le cahier des charges dans le cadre de la participation de la Ville au concours européen WIFI4EU.

- - - - -

S.P.19 Service de cohésion sociale - Création d'un Conseil Consultatif des aînés

Dans le cadre de sa déclaration de politique générale, le Collège a marqué son souhait de lancer la création d'un conseil consultatif communal des aînés.

Le CCCA a pour mission première la consultation pour débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités communales des recommandations pour développer des politiques qui tiennent compte des besoins des aînés. Il peut également par la suite proposer la création de projets ou encore l'organisation d'activités.

- - - - -

S.P.20 Service des Relations publiques - Règlement communal relatif à l'occupation de locaux communaux

Le présent règlement fait suite au nouveau règlement "redevance communale due en cas d'occupation de locaux communaux 2020-2025".

- - - - -

S.P.21 Affaires sociales - Service social - Charte Handycity

Il est proposé au Conseil communal de ratifier la décision du Collège communal du 4 octobre 2019 de signer la charte Handicity

Cette charte repose sur 5 grands thèmes sur lesquels la Ville de Wavre devra travailler tout au long de cette législature :

Fonction consultative/Sensibilisations

- Donner l'occasion aux personnes en situation de handicap d'être représentées dans un mécanisme de consultation (plateformes, CCPH, réunion-débat) pour faire entendre leur voix.
- 6. Organiser de manière concrète des sensibilisations pour le personnel communal en renforçant ce volet pour les services en

Accueil de la petite enfance/Intégration scolaire et parascolaire

- Former à l'accueil et l'encadrement de jeunes enfants et élèves en situation de handicap, le personnel dans les différents services d'accueil communaux de la petite enfance, et dans les structures scolaires et parascolaires.
- Mettre en place des mesures favorisant l'inclusion des élèves en situation de handicap quand cela reste possible, via des aménagements raisonnables, des remédiations, ..., que ce soit dans l'enseignement dit ordinaire ou dans l'enseignement spécialisé.

Emploi

- Respecter une politique d'emploi forte, tant dans l'engagement 9. des personnes en situation de handicap (respect des quotas), que par la mise sur pied de différentes mesures de collaborations inclusives.
- 10. Veiller au maintien à l'emploi, des personnes en situation de handicap engagées avec un handicap ou dont le handicap est survenu durant leur carrière, en apportant un soutien qui tient réellement compte des besoins spécifiques de chacun, via des mesures qui favorisent une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et les contraintes liées à la maladie ou au handicap.

Accessibilité plurielle (informations, transports, parkings, logements)

- 11. Rendre accessible l'environnement du citoyen qu'il s'agisse des informations, des transports, des lieux ouverts à toutes et tous, des voiries, des crèches, des écoles, des parkings
- 12. Respecter les législations en vigueur :
- ° la directive européenne relative à l'accessibilité des sites internet et des applications mobiles des organismes du secteur public et à systématiquement donner des informations adaptées, en facile à lire et à comprendre, en braille, par sms, audiodescription, dans les toutes-boîtes et autre réseau de diffusion.
- ° les recommandations du CoDT ainsi que celles du quide d'aide à la conception d'un bâtiment accessible (CAWAB) dans le cahier des charges pour les nouveaux logements, aménagements, parkings, voiries,...
 - 13. Veiller strictement au respect des emplacements réservés pour les personnes à mobilité réduite et le cas échéant à leur augmentation.

Inclusion dans les loisirs (sport, culture, nature, évènements)

- 14. Implémenter une politique culturelle inclusive qui favorise l'accès à la pleine participation des personnes en situation de handicap aux activités sportives, culturelles et récréatives.
- 15. Adapter pour un grand public le RAVeL, parcs, sentiers, bois communaux, etc. et veiller à la mise en place d'une signalétique adaptée.

S.P.22	Ougetions	d'actualité
J. F. Z Z	Cuestions	u actualite

Questions éventuelles posées par les membres du Conseil au Collège.

- - - - -

COMMUNICATIONS CONSEIL COMMUNAL DU 26 NOVEMBRE 2019

A. Divers

Néant

B. Décisions de l'autorité de tutelle

- 1. Approbation par le Gouverneur, en date du 1er octobre 2019, de l'engagement de deux inspecteurs de police pour le département intervention dans le cadre du cycle de mobilité 2019-03.
- 2. Approbation par expiration du délai de tutelle, notifiée en date du 16 octobre 2019, de la délibération du Collège communal du 2 août 2019 attribuant le marché de services ayant pour objet "externalisation de l'entretien d'espaces verts".
- 3. Approbation par le Service public de Wallonie, notifiée en date du 25 octobre 2019, de la délibération du Collège communal du 13 septembre 2019 attribuant le marché de services ayant pour objet "Attribution du marché public patinoire marché de Noël".
- 4. Arrêté du Gouverneur, en date du 25 octobre 2019, approuvant les comptes annuels 2018 de la Police locale arrêtés par le Conseil communal en sa séance du 23 avril 2019.